

Ce que femme veut...

Pour le triomphe de
la modestie chrétienne

Devenez des apôtres de la
modestie dans le vêtement.

S. S. PIE XI



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL



Vient de paraître

Le Repos dominical

- La Situation* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
Aspect religieux . . Mgr Louis-Adolphe PÂQUET, V. G.
Aspect juridique . Antonio PERRAULT, C. R.
Aspect moral Hon. Juge C.- E. DORION
Aspect social R. P. TRUDEAU, O. P.
Aspect industriel, J.- E.-A. DUBUC, M. P.
Aspect ouvrier . . . Chevalier Pierre BEAULÉ
Conclusion Charles BOURGEOIS, C. R.

LIGUE DU DIMANCHE

1075 est, rue Rachel, Montréal

105, rue Sainte-Anne, Québec

Prix: 25 sous

Nihil obstat:

Chs-E. GAGNÉ, prêtre

Québec, le 4 avril 1927

Censeur

Imprimatur:

† Fr. Raymundus-M^a ROULEAU, O. P.

Quebecensi, 6^a Aprilis 1927

Arch'pus Quebecensis

HN
31
039
v. 94
1927

Ce que femme veut...¹

RÉVÉRENDIS PÈRES,
MESSIEURS LES ABBÉS,
MESDAMES ET MESSIEURS,

J'ai l'honneur, ce soir, de présenter à une assemblée très distinguée et avertie, présidée par notre vénéré Pasteur, le grave problème de la modestie dans le vêtement féminin.

Je vous avoue, Mesdames et Messieurs, que j'éprouve un sentiment de fierté légitime en songeant que je viens continuer ici l'action discrète exercée par notre Cercle depuis deux ans. Comme Mlle la Présidente le disait tout à l'heure, c'est un point fidèlement observé de notre programme d'études qui nous a déterminées à organiser la séance publique à laquelle vous voulez bien assister.

Par conséquent, c'est le bon travail fait dans l'ombre de notre salle de réunions, c'est l'étude mise en action qui m'autorisent de vous adresser la parole, qui m'accordent le privilège d'implorer votre bienveillante attention, votre indulgence et même votre sympathie.

J'ose de plus vous demander la permission d'exposer, en toute sincérité, les idées qui font l'objet de cette causerie.

L'idéal que nous poursuivons, mes compagnes et moi, c'est de faire un peu de bien. Dans cet esprit, j'ai écrit ces lignes. La charité, ai-je pensé, doit dicter nos paroles; le zèle pour la gloire de Dieu nous les faire prononcer; la grâce divine fera ensuite germer la semence, même si elle est pauvre et d'origine obscure.

Mesdames, celles d'entre vous qui ont lu le délicieux roman de Pierre Lhande, *Mon Petit Prêtre*, savent que le héros de ce livre — comme bien d'autres enfants précocement marqués du caractère sacerdotal — le jeune François avait le goût des offices religieux. François célébrait la messe, prononçait des sermons; mais, François ne savait pas encore le latin, ni moi non plus... Il disait: *Dixit Dominus*, et... la mémoire lui faisant défaut, il raccolait d'autres mots: *saeculum saeculi Melchisedech infernorum*; puis, il traduisait

1. Causerie donnée sous les auspices du Cercle d'études féminin de la paroisse Notre-Dame-du-Chemin, à Québec, jeudi, le 24 mars 1927.

son texte en français: « Tous ceux qui commettront des péchés iront un jour en enfer!... »

Moi, j'ai choisi comme texte de cette causerie sur les modes féminines, *Res non verba*, et je me permets de traduire: Les actes doivent répondre aux paroles, ayant soin toutefois de proclamer la vérité de la traduction intégrale: des réalités, des faits, des actes et pas seulement de stériles discours.

C'est-à-dire que, dans la question qui nous intéresse présentement, Mesdames, les deux traductions peuvent, à mon sens, servir également de mots d'ordre: il ne faut pas seulement parler, il faut agir; et aussi, nos actes doivent être conformes à nos paroles; ils doivent de plus, et c'est à cela que je veux en venir, ils doivent répondre aux paroles, aux conseils et aux exhortations de nos pasteurs.

Sauf de trop malheureuses exceptions qui tendent à se généraliser, les Québécois et les Québécoises ont été assez dociles à suivre les conseils de l'autorité ecclésiastique au sujet de la danse. On nous a même rapporté, il y a quelques années, des faits remarquables de soumission aux volontés explicites de cette autorité; et même depuis la mort de notre regretté Cardinal, on croit encore, à peu près partout, que la danse est défendue sous peine de faute grave.

Pourrions-nous parler dans le même sens au sujet de la modestie dans les vêtements féminins?... Les paternelles exhortations de ceux qui ont voulu nous éclairer ont-elles été respectées?... La règle de conduite qu'ils ont tracée a-t-elle été suivie?...

Si nous répondions avant d'avoir réfléchi, nous serions tentés de dire oui. Au premier coup d'œil, il semble, en effet, que les toilettes féminines ne sont pas aussi inconvenantes qu'elles ne l'étaient; mais si nous prenons le temps de regarder autour de nous, si nous voulons nous donner la peine d'observer attentivement ce qui se passe, si nous étudions le problème en ses détails, la réponse qui nous semble la plus juste ne serait-elle pas celle-ci: nos yeux se sont habitués à la laideur, à l'excentricité, à l'inconvenant. Puis, le mal a changé d'aspect et, bien qu'il existe encore, qu'il soit plus grave que jamais, parce qu'il se présente sous cet autre aspect, nous ne l'avons pas reconnu, il nous a paru qu'il n'était plus mal.

Pour nous rendre compte si ces observations sont justes, prêtons d'abord et de nouveau une oreille attentive aux paternelles exhortations des plus augustes Pontifes. Voyons ensuite, en second lieu, si toutes ces paroles furent entendues et respectées.

Les paroles des Pasteurs d'âmes

Les papes Léon XIII, Benoît XV, Pie X et Pie XI, pour ne nommer que ceux-là, ont successivement fait entendre, au sujet de la mode, une série ininterrompue de bons conseils. Des archevêques et des évêques de tous les pays ont tracé une ligne de conduite; Son Éminence le cardinal Bégin, dans une circonstance des plus solennelles, a insisté sur la modestie du vêtement féminin. Il y a à peine quelques semaines, Monseigneur l'archevêque de Québec et tous les évêques suffragants ont fait « appel au sens chrétien des pères et des mères de famille, au sentiment de la pudeur chez les jeunes filles pour réagir contre les modes criminelles » — ce sont leurs propres paroles; — enfin, nos pasteurs ont appuyé les conseils des Souverains Pontifes et de l'épiscopat.

1° CE QU'ILS ONT DIT:

« Que les femmes chrétiennes ne se proposent, dans la parure, que des fins honnêtes et légitimes... et jamais des vues mondaines et de vanité comme si c'était pour attirer les regards d'autrui, humilier les autres, les surpasser, les éclipser.

« Qu'elles aient un soin extrême de la modestie dans leur habillement, ornement principal de la femme catholique, et qu'elles ne se permettent jamais pour n'importe quel motif... d'admettre dans leur vêtement la moindre chose qui s'oppose à ces vertus, se souvenant toujours que c'est à Dieu, non pas au monde qu'elles auront à rendre compte de leurs actions. » Voilà les paroles mêmes de Léon XIII.

Et voici ces autres de Benoît XV: « La femme n'a pas seulement le devoir d'être vertueuse, mais aussi celui de se montrer telle dans sa façon de se vêtir. Oh! qu'il est grave, qu'il est urgent le devoir de répudier les exagérations de la mode, qui sont un fruit de la corruption chez ceux qui les ont inventées et apportent une néfaste contribution à la corruption générale des mœurs. On propage le venin et l'on semble en ignorer l'action malfaisante; on incendie la maison, et l'on paraît méconnaître la puissance destructive du feu... Il serait superflu de dire qu'une bonne mère de famille ne pourra jamais permettre à ses filles de céder aux fausses exigences de la mode; mais il ne serait pas superflu d'ajouter plus le rang qu'une femme occupe est élevé, et plus strict est son devoir de ne pas tolérer que ses visiteuses offensent la modestie. »

Sa Sainteté Pie X, réformant la coutume séculaire du grand décolletage dit de gala, en vigueur à Rome, de son temps, s'occupa efficacement, par le fait même, de la modestie des toilettes féminines. N'oublions pas que le Pontife faisait cette réforme parmi les femmes de la plus haute société romaine catholique.

De nos jours, que n'a pas dit Sa Sainteté Pie XI? Je cite au premier rang, ce mot tel que l'a si bien qualifié récemment M. l'abbé Philippe Perrier, ce mot « profond et délicat »: « Il faut qu'une femme soit élégante et distinguée pour charmer, c'est son rôle. Mais, dès qu'elle commence à perdre le sens du convenable, elle commence aussi à perdre de son charme et à cesser de plaire. »

Dans une autre circonstance, le même Pontife, glorieusement régnant, donne à un groupe de jeunes filles ce suave conseil: « Devenez des apôtres de la modestie dans les vêtements. »

Au cours de l'année sainte, s'adressant aux délégués de l'Union Internationale des Associations catholiques féminines, le Père commun des fidèles s'exprimait ainsi: « Pour la dignité du nom chrétien, il faut en finir avec ces maux qui corrompent et infectent les nations parce que tous nous avons été marqués du sang du Rédempteur, gage de la destinée éternelle qui nous attend. »

Il y a à peine trois semaines, un communiqué venu de Rome disait: « *Le Pape parle de nouveau contre les modes inconvenantes.* Sa Sainteté Pie XI a de nouveau dénoncé les modes féminines indécentes lorsqu'il a reçu, hier, les prédicateurs qui prêcheront le carême dans les diverses églises de Rome. Le Souverain Pontife leur a fortement recommandé d'insister sur la dignité du *costume humain chrétien* et de faire comprendre aux gens la nécessité de mettre de côté certaines tolérances dans les danses et les modes, indignes non seulement de chrétiens, mais de n'importe quelle créature ayant quelque sens de la dignité humaine. »

Et voici ces autres paroles des cardinaux, des archevêques et des évêques de différents pays:

« Je voudrais des paroles de feu, s'écrie un patriarche de Venise, pour stigmatiser ces modes infâmes qui déshonorent le caractère de la femme chrétienne, la rend esclave des passions les plus abjectes, lesquelles ruinent une infinité d'âmes. »

Son Éminence le cardinal Mercier, s'adressant à une délégalion de femmes belges qui apportait une protestation contre

les modes féminines inconvenantes, prononça, il y a quelques années, les paroles suivantes: « Qu'on le veuille ou non, la femme de la haute classe crée la mode. Mesdames, ajoutez-il, pensez-y tandis qu'il est encore temps. Pensez-y vous, les mères, qui avez jusqu'ici fermé les yeux sur les défauts de vos enfants, parce que vous voulez vous persuader que la tyrannie de la mode est la règle et que l'approbation générale peut justifier les pires excès... La liberté a été donnée à l'homme non pour supprimer la vertu mais pour la promouvoir. »

Ailleurs, les Ordinaires de diocèse se donnent le mot et ils publient des ordonnances qui atteignent le petit enfant, aussi bien que la femme. Le premier article d'une de ces Ordonnances est ainsi conçu: « Les femmes devront porter des habits avec manches longues; les petits garçons et les petites filles des vêtements descendant en bas du genou. »

Dans le cours de l'année dernière, les évêques d'Espagne, donnant suite aux paroles de Notre Saint-Père le Pape, ont fait ou approuvé des règlements pour le triomphe de la modestie chrétienne des vêtements féminins.

Nombre d'évêques d'Italie ont organisé la même campagne. L'un des dignitaires de cette Église considère comme un vrai danger et un mal sérieux intolérable, certaines modes incompatibles à la dignité de la femme. Ces modes sont une source abondante de mal moral pour autrui affirme le même prélat.

Il est bon de remarquer, ici, que ces idées sont prêchées dans un pays auquel on se plaît à reconnaître des vues plus larges que les nôtres en matière de modes. Raison de plus pour ouvrir les yeux sur la gravité du mal dans notre patrie.

Tenant compte de ces paroles lointaines, écoutons des voix plus rapprochées. C'est, d'abord, celle de l'évêque de Rimouski, Mgr Léonard, qui publie un important mandement sur le désordre des modes féminines; il recherche des motifs qui déterminent les femmes chrétiennes à les adopter; il suppose les conséquences inévitables de tels abus et prescrit la réaction nécessaire qui s'impose.

Plus près de nous encore, à Québec, c'est une voix qui fut sincèrement aimée, écoutons-la:

« Nous avons dû adopter et prescrire dans le Synode des mesures énergiques de répressions contre certains maux qui menacent insidieusement vos âmes et dont l'influence pernicieuse est capable de mener aux abîmes, si nous ne savons les enrayer à temps. »

Et Son Éminence le cardinal Bégin, après avoir parlé des dangers du cinéma et de la danse, ajoutait :

« Il est dans les mœurs une autre forme du paganisme renaissant; c'est celle des modes inconvenantes, que nous avons la douleur de voir pénétrer dans trop de familles pourtant chrétiennes. »

Puis, après avoir cité les paroles déjà rapportées de Benoît XV, le digne prélat continuait :

« A toutes nos femmes et filles chrétiennes, nous laissons, comme mot d'ordre, la parole de saint Paul aux Colossiens : « Revêtez-vous de la modestie. C'est le plus bel ornement de votre sexe. »

Enfin, S. G. Mgr l'archevêque Raymond-Marié Rouleau et les évêques suffragants écrivent, à leur tour, au sujet du *fléchissement de la moralité et du naturalisme de la vie*, ces paroles remarquables que nous pouvons entendre une seconde fois :

« De toute nécessité, une réaction générale s'impose contre les modes criminelles. Nous comptons sur le sens chrétien des pères et des mères de famille, sur le sentiment de la pudeur chez les jeunes filles, pour préparer un mouvement d'ensemble de réforme et faire respecter par la modestie du vêtement la dignité du corps du chrétien, marquée par la croix du Christ, consacrée par le sacrement de l'Église et devenu le temple vivant de l'Esprit-Saint. Nous comptons sur l'amour filial que nos diocésains portent au Vicaire de Jésus-Christ. Ils obéiront à la voix de leur Père et banniront pour jamais les nudités du salon et de la rue. »

Il n'y a pas longtemps, j'ai questionné, au sujet de l'inconvenance des vêtements féminins, des personnes dont les témoignages font autorité. Sans être pessimistes, elles m'ont répondu : « Il y a beaucoup à faire pour le triomphe de la modestie chrétienne dans les vêtements. Les collets et les manches sont un peu revenus; mais les tissus sont trop minces, les jupes beaucoup trop courtes, la tenue de trop de chrétiennes est celle des femmes qui ne se respectent pas. »

« Et cette résistance à l'Église n'est-elle pas un fait extraordinaire dans l'histoire religieuse de notre province? » C'est la question que posait, l'an dernier, à un directeur d'œuvres sociales catholiques, un prélat de Sa Sainteté. « A quoi donc servent les congrès et les Synodes? Croyez-moi, ajoutait-il, à défaut d'une réaction énergique, la province de Québec s'en ira au diable. »

A ces paroles très significatives, je ne puis m'empêcher d'ajouter, comme dernière preuve du bon travail de nos

pasteurs, cette phrase énergique prononcée du haut de la chaire, il y a quelques jours, par le R. P. L. Hudon, S. J., notre dévoué curé: *Il faut que cela finisse.*

Voilà, Mesdames et Messieurs, une série de réflexions, de conseils et d'avertissements sortis de la bouche de prêtres bien renseignés. Ils sont là ces vénérables apôtres, comme des phares lumineux destinés à faciliter notre course; en aplanir les difficultés; nous sauver du naufrage. Ils sont les délégués du divin Pilote qui désire ardemment, Lui, nous conduire tous à bon port. Voilà ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont dit, ce qu'ils nous ont ordonné; et, pour que nous n'oublions pas leurs volontés à ce sujet, ils ont même, vous le savez, affiché des règlements aux portes des églises et des couvents.

Telle est la situation actuelle de la guerre sainte qu'ils ont entreprise contre les folies d'un monde qui, à certains moments, semble pris de vertige.

Qu'on me permette de rapporter ici, en regard de ces sages paroles, quelques déclarations de principes d'une nouvelle morale, la morale païenne de la franc-maçonnerie. Nos chefs spirituels me pardonneront le rapprochement; je le fais dans le but de bien convaincre leurs ouailles que l'immodestie des vêtements actuels est voulue par la franc-maçonnerie.

« Il faut, écrivent les francs-maçons, que les enfants réalisent presque l'idéal de la nudité. » (Cf. *La Française*, 4 octobre 1924).

« Il y a dans ce dévêtissement de nos petits beaucoup plus qu'une question d'hygiène, une tendance morale. » (Cf. *La Française*, 4 octobre 1924.)

« Rien n'est plus décent qu'un corps d'enfant bronzé par le soleil... »

« La nudité devient alors la chose normale, dont personne ne songe plus à s'étonner, reste à habituer le public... en premier lieu, les parents, les maîtres; c'est une question de convention qui se résoudra par l'accoutumance... c'est une affaire d'éducation de l'œil. » (Explications des docteurs Rollier et A. Debille.)

Et sur le même sujet encore:

« Persuadons-nous bien que nous ne serons réellement victorieux des superstitions que le jour où nous serons aidés par la femme. Mais, tant que nous n'aurons pas soustrait nos filles à l'enseignement de l'Église, tant que l'éducation laïque, civique, républicaine ne les aura pas transformées...

tous nos efforts seront condamnés à un pitoyable avortement. » (Discours, Loge . . ., Besançon.)

Toutes ces paroles, Mesdames et Messieurs, ont été prononcées, dans le même temps que le furent celles des pasteurs de nos âmes. Elles ont d'abord résonné sur les murs infernaux des loges franc-maçonnes, puis, peu à peu, elles ont franchi l'espace... et, l'inconvenance des vêtements de trop d'enfants, de trop de jeunes filles, de trop de femmes du Canada comme des États-Unis et de l'Europe, leurs excentricités criminelles ont répondu: Nous voici, nous sommes à vos ordres, nous voulons vous obéir puisque c'est la mode...

Pardonnez-moi, Mesdames, la succession un peu fastidieuse de tous ces témoignages et la fatigue que j'ai pu vous causer. J'ai tenu à rapporter textuellement des paroles qui émanent, les unes, d'une autorité toujours respectable, les autres, d'un paganisme redoutable. Nous devrions donc mépriser celles-ci et toujours respecter celles-là.

Qu'avons-nous fait pour répondre aux paroles de nos Pasteurs ?

Or, est-ce bien ce que nous avons fait jusqu'à présent?... La règle de conduite qui nous a été tracée par nos pasteurs, a-t-elle été suivie ?

A l'occasion du dernier Synode diocésain, un mandement que nous avons rapporté, en partie, tout à l'heure, fut lu dans toutes les églises. Immédiatement, la plupart des femmes qui avaient l'habitude de se présenter à l'église, en costume trop à la mode, ont modifié pour le mieux leur manière de se vêtir. Pour l'assistance aux offices religieux et la fréquentation de la sainte Table, elles ont retrouvé les manches et les collets perdus... Mais, ont-elles agrandi le champ de l'exemple ? Ont-elles gardé les mêmes observances pour les toilettes de rue, de maison ou de réunions mondaines?... En général, non. Aussi, a-t-on vu des vêtements indignes du sanctuaire y parader de nouveau, a-t-on vu se répéter les mêmes irrévérences pour les lieux saints.

Puis, dans la rue, au foyer, dans les salons, les modes inconvenantes ont continué d'obéir aux mots d'ordre des loges maçonniques.

Et pourtant, si tous les ministres de Dieu ont accordé une telle attention à ce grave problème du vêtement féminin, de leur côté, toutes les femmes conscientes de leurs devoirs n'auraient-elles pas dû les seconder et travailler de toutes leurs forces à conjurer la crise de dévergondage que nous traversons?...

On dit souvent que l'état des esprits et des mœurs est exprimé par les costumes féminins; si cela est vrai, ne serions-nous pas, d'autres l'ont pensé avant moi, à une phase décisive de la grande lutte moderne contre le christianisme?

Les modes actuelles bannissent la mortification des sens; or, la religion du Christ ordonne la mortification des sens; donc, n'est-ce pas juste de dire que les modes actuelles sont opposées à la religion du Christ?

Que ces paroles ne vous étonnent pas, Mesdames. Nous le disions tout à l'heure: le mal a changé d'aspect, mais il existe; il est même plus grave que jamais. Le mal prépare, si nous n'y opposons pas toutes nos énergies, l'irruption du paganisme.

Et vraiment, que nous apporte le garçonisme à la mode qui rallie sous sa bannière — que dis-je bannière? non, le mot est trop beau — disons: qui rallie sous son enseigne, trop de femmes mariées et trop de filles, celles qui ont appris à fumer, à boire et à danser; celles qui tiennent des propos éhontés, celles qui lisent des livres condamnés par la morale chrétienne. Quelqu'un de bien renseigné a même dit dernièrement: « En fait de lectures, les jeunes filles modernes dament le pion aux jeunes gens et aux hommes. » En vérité, que nous apporte ce garçonisme, sinon la déchéance morale des époques païennes?... Que nous apportent « les modes provocantes, occasions continuelles de péchés sans nombre et causes de la perte de beaucoup d'âmes? » — ce sont les expressions même des dignitaires de l'Église. Que nous apportent tous ces maux, sinon le retour au paganisme?...

Mesdames, la lutte s'impose plus que jamais, vous le voyez. Le mal est encore plus grand qu'il n'apparaît d'abord, si nous reportons notre pensée vers les petits enfants. Rappelons-nous seulement le déshabillé de certains bambins, de certaines fillettes. Hélas! le nombre est trop grand de ceux qui grandissent, aujourd'hui, dans l'éducation de l'indécence comme, autrefois, nos mères dans celle de la modestie.

Je lisais dernièrement, dans un remarquable travail¹ sur le même sujet, l'exemple suivant:

« Cet hiver, une petite fille de cinq à six ans à peine, nature fine, délicate, âme de baptisée aussi, pleure, trépigne... pourquoi? On veut l'amener à un bal d'enfants dans un costume qui la déshabille à l'excès; elle proteste: « Je ne veux pas sortir comme cela »... On la cajole, on l'enveloppe dans un manteau, on l'emmène.

1. Rapport de Mlle du Rostu, au Congrès eucharistique de Rennes en juillet 1926.

« Dans l'ambiance des salons, elle voit d'autres petites filles pareilles à elle... on la complimente, elle se rassure, rit, se trouve jolie, et le sursaut de pudeur est étouffé. »

Cette scène plus tragique que bien des drames vient nous prouver que le mal fait des possessions nouvelles, il s'attaque à la fleur avant son épanouissement, à l'épi avant sa maturité, que dis-je, il tente même de corrompre le grain avant qu'il germe.

Mesdames, l'heure est bien grave! Et, si l'heure est grave, ne devons-nous pas faire diligence? N'est-il pas temps d'agir?... Ne faut-il pas des actes et non des paroles. Des actes pour répondre aux pressants appels des pasteurs de nos âmes?

* * *

L'illustre cardinal Mercier, que nous avons déjà cité, disait en 1909: « Toute femme intelligente au cœur généreux qui voudra méditer, sentira peser sur elle une responsabilité sociale. »

Le problème des modes féminines ne nous crée-t-il pas, actuellement, une responsabilité à laquelle, Mesdames, nous ne pouvons nous dérober? Car malgré toute leur autorité, les prêtres seuls ne peuvent imposer la suppression de certains abus dans les toilettes féminines; ils ne peuvent pas toujours, surtout en public, faire certaines observations morales particulièrement délicates; ils ne peuvent pas non plus, sans notre coopération, tracer dans tous les détails une marche à suivre pratique et efficace pour conjurer le mal.

Donc, pour bien des raisons, l'intervention de la femme paraît indispensable; et, permettez-moi d'ajouter: l'intervention de l'homme ne l'est pas moins.

Qui n'a entendu prononcer ces paroles sorties de la bouche de femmes empressées à plaire à leur mari: « Si je suis ainsi vêtue; si j'use de fards et autres cosmétiques, c'est que mon mari m'y oblige. Je vous assure que s'il ne s'agissait que de mon propre goût, je ne me donnerais pas tant de mal... »

Ces paroles sont trop souvent vraies... Et, dans ce cas-là, le mari n'est-il pas blâmable?... L'épouse, dans le but de plaire à son époux, de retenir son admiration, de garder précieusement toute son affection doit rencontrer ses goûts et, en matière d'habillement, se vêtir élégamment, avec une certaine recherche même, s'il le faut; soigner sa mise et sa tenue en général. Qui oserait prétendre le contraire?...

Mais, si pour plaire davantage, pour obéir à son mari, elle doit se rendre ridicule en s'attifant d'une manière inconvenante, excentrique ou trop luxueuse, en se barbouillant la figure avec du noir, du rouge ou du rose, c'est le mari qui est sûrement en faute.

Tout de même, avant d'aller plus loin, permettez-moi, Mesdames, de vous faire part d'un doute. Dieu nous garde de prendre injustement la part des hommes, ils sont certainement causes de la vanité poussée trop loin de certaines femmes; mais, il est sûr qu'on leur prête, parfois, à ce propos-là, des paroles qu'ils n'ont pas prononcées, des pensées qu'ils n'ont jamais eues, des goûts qu'ils n'ont pas éprouvés. Un homme très respectable et qui souhaite ardemment que la distinction féminine reprenne le dessus, disait, il y a quelques jours: « En général, ce qui plaît le plus aux hommes, ce qui les charme dans une femme, c'est une modestie distinguée. »

Voilà autant de raisons qui obligent le père de famille et l'époux à s'occuper de la convenance des toilettes de leurs filles ou de leur femme.

Ensemble, nous devons agir, nous devons seconder efficacement nos pasteurs dans la lutte contre les modes actuelles; nous devons travailler de toutes nos forces, au triomphe de la modestie chrétienne en général et de celle du vêtement en particulier.

Que pourrions-nous faire ?

1° PRIER.

Aux représentantes de vingt-quatre communautés religieuses enseignantes réunies au Congrès de Saint-Pascal, je me suis permis d'exprimer le vœu suivant: « Pour le triomphe de la modestie chrétienne dans les vêtements, nous demandons: Aux maîtresses et aux élèves, une prière par jour, prière courte mais instante et faite en commun. » J'ai eu l'intime bonheur de voir ce vœu adopté par 206 congressistes, dignitaires ecclésiastiques, religieuses et laïques.

Pourquoi les mères et les sœurs des enfants et des fillettes pensionnaires, qui prient à cette intention, ne se joindraient-elles pas au bataillon angélique déjà rendu au champ du combat ?...

Pourquoi, Mesdames, lorsque vos chérubins seront agenouillés à vos pieds, lorsqu'ils plongeront leurs regards innocents et purs dans vos yeux, lorsqu'ils abandonneront, avec tant de docilité, leurs petites mains dans les vôtres et bal-

butieront: « Petit Jésus, bénissez papa, maman, petits frères, petites sœurs, » pourquoi alors, leurs lèvres ne transporteraient-elles pas au trône du bon Dieu une ou deux paroles de plus, paroles sorties du cœur de leur mère, paroles puissantes au ciel pour le triomphe de la modestie chrétienne sur la terre, paroles embellies par toute l'éloquence de leur candeur, de leur simplicité et de leur innocence.

Pourquoi, à l'heure de la prière en famille, lorsque, réunis au pied du même Maître, le père, la mère et les enfants demandent ce que, en vertu de la divine promesse, ils recevront, pourquoi à cette heure ne pas supplier la Bonté infinie de transformer les mœurs actuelles, de rendre au monde son équilibre perdu dans tout ce qu'on appelle la mode, de faire descendre un reflet de la vraie Beauté sur la terre et dans les costumes féminins?...

Il faudrait prier. Il faudrait aussi

2° FAIRE REVIVRE LES BELLES TRADITIONS D'AUTREFOIS.

Nous déplorons sincèrement, et avec raison, le laisser-aller, le sans-gêne, le manque de distinction de trop de jeunes filles et de femmes mariées, leurs attitudes trop libres, leurs allures garçonnières, leur démarche effrontée. Nous souhaiterions que toutes ces femmes retrouvent le sens de la pudeur qu'avaient nos mères et nos grand'mères.

Une peine profonde envahit ceux et celles qui réfléchissent sur l'avenir d'une génération en butte aux dangers affreux d'une telle déchéance. Ici, je ne puis résister au désir de vous faire part de quelques impressions d'un missionnaire des pays lointains, Canadien français distingué, Québécois même qui, après une absence d'un quart de siècle, revient dans sa ville natale. Ses paroles sont une preuve vivante de ce que je viens de dire. Le missionnaire les a écrites au Directeur de *la Semaine Religieuse* de Québec, en mai 1925.

Après avoir chanté les beautés du pays natal, et sa joie de le revoir, il pose cette question: « Le Canadien français est-il resté ce qu'il était, il y a vingt-cinq ans? »

« Il faut, ici, que je prenne mon courage à deux mains pour vous le dire: j'ai été impressionné du changement défavorable qui s'est opéré depuis un quart de siècle dans nos mœurs. »

Puis après avoir parlé de l'influence néfaste de l'américanisme chez nous, il continue:

« Il me semble que nous faisons mine de nous américaniser dans le plus mauvais sens du mot. Je trouve la société canadienne-française notablement moins distinguée qu'il y

a vingt-cinq ans. La politesse y a diminué parce que le respect de l'autorité s'est affaibli d'une façon marquée. La femme canadienne-française, cette gardienne jusqu'ici incorruptible de notre incomparable foyer, a perdu pas mal de cette belle réserve et modestie chrétienne qui faisaient autrefois son honneur et notre fierté. J'ai été désagréablement frappé de certaines toilettes féminines à Québec. Quelle décadence!... Grand Dieu, qu'aurait dit de tous ces déshabillés ma vénérable grand'mère?... J'en suis tout triste, quand je pense que ce sont des Canadiennes françaises qui en sont rendues à paraître ainsi vêtues ou plutôt dévêtues. La femme de chez nous autrefois si modeste, si prude même! Ah! que les temps ont marché... Et, cet air effronté que prennent certaines de nos petites filles dans la rue, avec leur robe audacieusement écourtée. Est-ce que la vanité aurait commencé chez nos femmes, autrefois si distinguées, cette œuvre de dissolution que la . . . a juré d'accomplir en corrompant l'ange gardien du foyer chrétien? »

Mesdames, vous avez remarqué, n'est-ce pas, que ces impressions sont d'un religieux des missions lointaines, un prêtre qui a passé vingt-cinq ans de sa vie dans le Nord de l'Afrique, là où le paganisme règne en maître, où l'œuvre de régénération du Christ n'a pas encore réhabilité la femme; dans un pays où il n'y a qu'un seul chrétien parmi cinq cents païens. Et, le missionnaire d'Afrique, entrant dans son pays natal, pays catholique, pays aux nobles traditions, le missionnaire a été surpris d'y voir l'esclavage, la déchéance, le laisser-aller d'un peuple civilisé.

Le missionnaire a dit vrai: la mode actuelle tend à faire disparaître de nos foyers, de notre ville, de notre province, de notre beau pays tout entier la grande réputation de ces mères et de ces grand'mères, canadiennes d'autrefois, anges de modestie et de pudeur, de dignité et de distinction, femmes fortes par excellence formées à l'école de l'Évangile, à l'école des Saints qui évangélisèrent le pays, à l'école des Martyrs qui y versèrent leur sang par amour de la croix, à l'école des Marie de l'Incarnation et des Marguerite Bourgeoys.

Il faudrait donc faire revivre les belles traditions d'autrefois et

3° SURVEILLER NOTRE MISE.

En un siècle où l'émancipation féminine est en si grand honneur, si on pensait plus souvent que les femmes vêtues trop à la mode sont esclaves des francs-maçons ou des Juifs; et que, d'autre part, le bon Dieu demandera, à chaque créature raisonnable, un compte rigoureux de ses actes, il est peu probable qu'il y aurait autant de femmes à négliger un si grave devoir.

La première partie de ce travail fait entendre bien des voix autorisées démontrant la gravité du mal; écoutons, à présent, celle d'un jeune homme, un Québécois lui aussi, c'est l'écho fidèle de tous les jeunes gens de son âge, c'est la voix des fils, c'est même celle non moins éloquente des petits enfants. Ce jeune homme n'est pas un prude; c'est un universitaire, étudiant en médecine, qui écrit ceci:

L'article intitulé *Inventions diaboliques*, daté du mois d'août 1924, a paru dans *l'Action catholique*, huit mois après l'inoubliable Lettre pastorale de Son Éminence le cardinal Bégin. L'auteur déplore le défaut d'obéissance des esclaves de la mode et ajoute:

« Pauvres têtes légères! Au jour du jugement, il leur sera pourtant impossible de plaider ignorance; car, les directeurs de la jeunesse les ont plus d'une fois averties. A ces avertissements autorisés faut-il que les jeunes gens viennent eux-mêmes, mêler leurs voix et crier: Mesdames, vous nous scandalisez! Ces paroles qui devraient vous faire frémir, nous vous les jetons à la face avec toute la force de notre âme indignée.

« Nous avons consulté personnellement, dit-il, beaucoup de jeunes gens et de toutes les classes. A la suite de cette enquête, nous sommes en mesure de faire ce triste aveu: la moitié des femmes sont, pour les trois-quarts des jeunes gens, des sujets de scandale », et, il continue sur le même ton.

Surveiller la manière de se vêtir, c'est donc protéger son âme et celle du prochain; c'est encore donner le bon exemple. Mais, à l'apostolat du bon exemple, il n'est pas défendu d'ajouter celui de la parole.

Si nous voulons obtenir le triomphe de la modestie dans les vêtements, ne devons-nous pas condamner, par nos paroles comme par nos actes, le port des vêtements inconvenants. Pourquoi les tolérer à l'intérieur des foyers où parfois tant de regards peuvent être blessés; pourquoi ne pas travailler de toutes nos forces à persuader nos parentes ou nos amies de la gravité du mal; pourquoi, en procédant doucement et charitablement, ne pas essayer de faire disparaître de certaines garde-robes, les toilettes inconvenantes, sans manches, aux jupes trop courtes et aux tissus transparents?...

Mesdames, ce que femme veut, Dieu le veut. Ne pouvons-nous pas faire beaucoup pour le triomphe de la modestie chrétienne si nous le voulons?...

Vous le voyez, le travail se présente sous mille aspects différents: tenue en général, genre de costumes de rue, de maison, de soirées; règles de conduite à suivre par celles qui ont l'habitude d'aller, pour la confection de leurs vêtements, la coupe de leurs cheveux, chez le tailleur ou le barbier; manière de se comporter au théâtre, sur les plages; censure à exercer sur les revues ou magazines de modes inconvenantes, même sur les journaux, véhicules de vignettes juives, qui entrent dans la famille.

Enfin, toute femme digne de son nom ne devrait pas se désintéresser du grave problème de la modestie féminine. Elle pourrait exercer une action si efficace, dans le monde, en gardant un juste milieu entre une trop grande sévérité et un relâchement déplorable.

Mesdames, cette causerie n'aurait pas atteint le but que nous nous sommes proposé si nous la terminions sans exprimer le vœu de la formation d'une élite résistante active.

On nous l'a dit: « Une réaction s'impose » et « Il faut que cela finisse ».

Si toutes les associations féminines catholiques de la seule ville de Québec le voulaient, nous pourrions entreprendre une lutte qui donnerait de beaux résultats.

Au nom de notre amour pour la sainte Église, en témoignage du respect que nous devons porter aux paroles de ses ministres, en esprit d'obéissance au Père commun des fidèles, nous pourrions devenir des apôtres de la modestie dans les vêtements. C'est une œuvre de salut et Sa Sainteté Benoit XV l'a dit avant moi: « Vous, femmes et mères chrétiennes, vous avez le plus beau rôle à jouer dans cette œuvre de salut... Les pauvres vous regardent et feront ce que vous ferez. »

Ligue catholique féminine ¹

Je soussignée prends la résolution sincère et promets sur mon honneur de Canadienne française catholique:

1° *De prier spécialement pour le triomphe de la modestie chrétienne dans le monde;*

2° *De veiller sur moi et sur ceux qui dépendent de moi, pour que la modestie chrétienne soit remise en honneur et particulièrement dans le vêtement féminin, pour que l'innocence des enfants et la vertu des jeunes gens soient respectées et sauvegardées;*

3° *De condamner par mes actes et mes paroles le port des vêtements inconvenants.*

A cet effet,

Pour la réception des sacrements et l'assistance aux offices religieux, je me vêtirai d'habits fermés, opaques et couvrant entièrement les bras.²

Pour le foyer et la rue, je n'userai pas de vêtements décolletés de plus d'un pouce à la base du cou; de robes sans manches ou à demi-manches; de jupe dont la longueur ne serait pas à sept pouces en bas du genou; de tissus transparents ou trop minces.

Je conserverai, autant que faire se pourra, ces mêmes engagements pour mes toilettes de soirée;

4° *D'aller, pour l'achat de mes vêtements, chez les marchands de nouveautés qui respecteront les directives de l'Église au sujet des modes féminines;*

5° *De m'opposer énergiquement à la diffusion de revues de modes indécentes ou excentriques;*

6° *De prendre part au bon travail que fera la Ligue catholique féminine pour le triomphe de la modestie chrétienne.*

1. L'auteur soumet à l'approbation de lectrices zélées pour le bien, le plan d'une Ligue. Ce plan, qui peut être modifié, est le résumé de la présente étude.

2. Prescriptions du Synode.

L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- | | |
|--|-----------------------------|
| * 1. <i>L'Instruction obligatoire</i> | Sir Lomer GOUIN |
| 2. <i>L'École obligatoire</i> | MM. TELLIER et LANGLOIS |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> | Mgr PÂQUET |
| 4. <i>Le bon Journal</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| *5. <i>La Fête du Sacré Cœur</i> | R. P. MARION, O.P. |
| *6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| *7. <i>Le docteur Painchaud</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| *8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière</i> | C.-J. MAGNAN |
| *9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i> | B. P. |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> | Omer HÉROUX |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| *13. <i>Le Cinéma corrupteur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 14. <i>La première Semaine sociale du Canada</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| *16. <i>Appel aux ouvriers</i> | R. P. CHOSSEGROS, S.J. |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> | Georges HOGUE |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> | Le cardinal BÉGIN |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 22. <i>L'Aide aux ouvriers catholiques</i> | BENOIT XV |
| 23. <i>La vénérable Marguerite Bourgeoys</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 24. <i>La Formation des ÉliteS</i> | R. P. JOYAL, O.M.I. |
| 25. <i>L'Ordre séraphique</i> | Général DE CASTELNAU |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M. |
| 27. <i>Jeanne Mance</i> | XXX |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans</i> | Une RELIGIEUSE |
| 29. <i>La vénérable Mère d'Youville</i> | R. P. Antoine DRAGON, S.J. |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> | Abbé Émile DUBOIS |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> | XXX |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> | R. P. BARBARA, S.J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> | R. P. D'ORSONNENS, S.J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i> | R. P. D'ORSONNENS, S.J. |
| 35. <i>Mère Marie-Rose</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 36. <i>Mère Marie du Sacré-Cœur</i> | Une RELIGIEUSE |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> | Une RELIGIEUSE |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | C. DE BEUGNY |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord</i> | R. P. DELAPORTE, S.J. |
| 42. <i>Saint Gérard Majella</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des Missions-étrangères</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> | F. ANANIE, F.S.G. |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i> | S. S. PIE XI |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 49. <i>Les Frères de la Charité au Canada</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| *50. <i>L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception</i> | Frère X... |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur</i> | R. P. LATOUR, O.M.I. |
| 53. <i>La Croisade des temps modernes</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 54. <i>Mère Marie-Anne</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 55. <i>Les livres... tonique ou poison</i> | Une RELIGIEUSE |
| 56. <i>Contre le travail du dimanche</i> | Abbé C.-A. LAMARCHE, D.Th. |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| | R. P. Gustave JEAN, S.J. |

L'ŒUVRE DES TRACTS

- | | |
|---|-----------------------------|
| 58. <i>Monseigneur Lafleche</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 59. <i>Le Bienheureux Bellarmin</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J |
| 60. <i>La Vénérable Bernadette Soubirous</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 61. <i>Mère Gamelin</i> | Une RELIGIEUSE |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants</i> | XXX |
| 63. <i>Madame de la Peltrie</i> | R. P. LE JEUNE, O.M.I. |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i> | Abbé Henri Lecompte |
| 65. <i>Saint François Xavier</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i> | Abbé Élie-J. AUCLAIR, D.Th. |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> | Mgr BEAUPIN |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925</i> | XXX |
| 69. <i>Mère Marie de la Ferre</i> | Une RELIGIEUSE |
| 70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs</i> | Une RELIGIEUSE |
| 71. <i>Saint Pierre Canisius</i> | R. P. Lecompte, S.J. |
| 72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barat</i> | R. S. C. J. |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 74. <i>Les Servites de Marie</i> | R. P. LÉPICIER, O.S.M. |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i> | Abbé Cyrille GAGNON |
| 76. <i>La Presse catholique</i> | Mgr Élias ROY |
| 77. <i>L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française</i> | Chanoine COURCHESNE |
| 78. <i>La petite Sœur des missionnaires</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i> | S. S. PIE XI |
| 80. <i>La Retraite spirituelle</i> | S. ALPHONSE DE LIGUORI |
| 81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i> | XXX |
| 82. <i>Le Secrétariat des Familles</i> | Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE |
| 83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i> | R. P. LÉOPOLD, O.C. |
| 84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i> | Léo PELLAND, avocat |
| 85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore</i> | Frère LÉOPOLD, C.S.C. |
| 86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i> | R. P. PLAMONDON, S.J. |
| 87. <i>La transgression du devoir dominical</i> | XXX |
| 88. <i>Le règne social de Jésus-Christ</i> | Abbé Arthur LAPOINTE |
| 89. <i>Le Séminaire canadien des M.-É.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i> | XXX |
| 91. <i>Parents chrétiens, sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 92. <i>Actes pontificaux concernant l'« Action française »</i> | S. S. PIE XI |
| 93. <i>Répliques du bon sens</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 94. <i>Ce que femme veut</i> | Jeanne TALBOT |

*Les brochures Nos 1, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 16 et 50 sont épuisées
 Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus
 Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst ★2191

UN LIVRE DE CHEVET

Pour Persévérer

PAR

Le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

EN VENTE

A LA VILLA MANRÈSE, 80, CHEMIN STE-FOY, QUÉBEC

Prix: 40 sous, 50 sous franco